

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 03 septembre 2026

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Le trois septembre deux mille vingt-six, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas TOUDIC, maire.

Présents : M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo, M. Sylvain Le Goff, Mme Nadine Balavoine, M. Patrick Hamon, M. Grégoire Foussard, M. Thierry Le Potier, M. Vincent Guigo, Mme Cécile Valentin, Mme Caroline Paytra, Mme Jessica Le Denmat, François Le Tinnier, Mme Christelle Dubois.

Absents excusés : Mme Céline Le Marouille Thomine représentée par Mme Jessica Le Denmat, M. Guénaël Choupaux représenté par Mme Christelle Dubois.

Secrétaire : Mme Myriam Guigo

Personnels : Modification du tableau des effectifs

M. Le Maire rappelle que les emplois permanents sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En conséquence, considérant le terme du contrat de droit privé de l'agent qui assure la gestion comptable et la mutation de la secrétaire générale de mairie, M. Le Maire propose de créer à compter du 1^{er} octobre 2026 un emploi au grade d'adjoint administratif, à temps non complet (16 heures hebdomadaires) et un emploi contractuel de catégorie B en application de l'article L332-8-7° du code général de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de la création à compter du 1^{er} octobre 2026 d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif à temps non complet (16 heures hebdomadaires) pour exercer les fonctions de gestionnaire comptable et d'un emploi contractuel permanent de catégorie B pour exercer les fonctions de secrétaire général de mairie. Le tableau des effectifs mis à jour sera annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 13 septembre 2026



UZEL, le 13 septembre 2026

Le Maire

Nicolas TOUDIC

